



AUXERRE

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 1918 / 2018



LIBERTÉ . ÉGALITÉ . FRATERNITÉ

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.FR



Ville-Auxerre
Auxerre Culture

LES RENDEZ-VOUS DU CENTENAIRE

Lecture des Lettres de Marie NOËL - Maison Marie-NOËL
Jeudi 8 Novembre à 18 heures / Vendredi 9 Novembre à 19 h 30
/ Samedi 10 Novembre à 16 heures

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

11 HEURES

Monument statue Charles-Surugue, en bas du boulevard de la Chaînette.
Hommage à Charles Surugue, doyen des poilus.

15 HEURES

Carré Militaire Cimetière Saint-Amâtre.
Hommage de la Jeunesse aux Poilus de 1914/1918.
Fleurissement des tombes des soldats par les élèves des écoles,
collèges et lycées d'Auxerre.

20 H 30

Cathédrale Saint-Etienne.
Concert « Ode à la Paix » par les Petits Chanteurs Français.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

9 H 15

Cathédrale Saint-Etienne. Messe du Centenaire.

10 HEURES - 18 HEURES

Salle Vaulabelle.
Exposition « Hôpitaux et infirmeries militaires dans l'Yonne 1914/1918 »
organisée par l'ONAC, le Souvenir Français, le Club cartophile de l'Yonne
et l'Amicale philatélique Auxerroise.

10 H 50

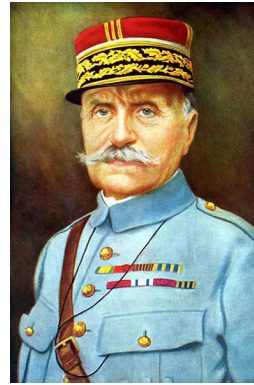
Cérémonie du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.
Monument aux Morts. Défilé boulevard du 11 novembre.

16 HEURES

Conférence « Histoire de l'hôpital militaire d'Auxerre »
par le Docteur Jean-Guy Bègue. Salle Vaulabelle.

17 HEURES

Concert de l'Ensemble vocal de Saint-Florentin
et de l'orchestre de chambre de l'Yonne.
Eglise Saint-Eusèbe. Entrée 15 euros.



Le 11 novembre 1918 raconté par le maréchal Foch

A 5 h 05, on est d'accord sur le texte définitif. Il est décidé qu'afin d'arrêter les hostilités le plus tôt possible, la dernière page de ce texte sera dactylographiée immédiatement et que les signatures y seront apposées.

A 5 h 10, les plénipotentiaires alliés et allemands y apposent leurs signatures. L'heure conventionnelle de 5 heures est adoptée comme heure de la signature.

Immédiatement, après cette signature, je déclare que la séance est terminée, les délégués allemands se retirent.

Le télégramme suivant fut envoyé sur tout le front aux commandants en chef :

1. Les hostilités seront arrêtées sur tout le front à partir du 11 novembre à 11 heures, heure française.
2. Les troupes alliées ne dépasseront pas jusqu'à nouvel ordre la ligne atteinte à cette date et à cette heure. Rendre compte exactement de cette ligne.
3. Toute communication avec l'ennemi est interdite jusqu'à la réception des instructions envoyées aux commandants d'armées.

Le 11 novembre à 11 heures, le feu était arrêté sur tout le front des armées alliées. Un silence impressionnant succède après cinquante-deux mois de bataille. Les peuples peuvent enfin entrevoir le rétablissement de la paix dans le monde.

Le lendemain, j'adressais un ordre du jour de félicitations aux armées alliées.

« Officiers, sous-officiers, soldats des armées alliées. Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit. Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde. Soyez fiers ! d'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux. La postérité vous garde sa reconnaissance. »

Le Maréchal de France,
Commandant en chef des armées alliées
Ferdinand Foch.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Foch'. The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.